



## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

**DoP No. 0679-CPD-0274 - FR**

(Version 1)

1. Code d'identification unique du produit type: **TOX S-FIX 1 - A4**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**ETA-07/0218 (28/06/2013),**

**Numéro de lot : information disponible sur l'emballage du produit**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

<b>Type de chevilles</b>	Cheville à expansion par couple contrôlé (type goujon)
<b>Usage prévu dans</b>	Béton fissuré : <b>M8,M10,M12,M16</b> Béton C20/25 à C50/60
<b>Option / Catégorie</b>	1
<b>Charges</b>	Statique et quasi-statique Feu (TR020)
<b>Matériaux</b>	<u>Acier Inox (A4)</u> pour fixations soumises en ambiance intérieure sèche et en extérieur sans conditions agressives
<b>Plage de température si applicable</b>	/

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
**TOX-Dübel-Technik GmbH, Brunnenstraße 31, 72505 Krauchenwies-Ablach (Germany)**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:: --
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 1**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:: --

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

**CSTB - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (France)**

a délivré **ETA-07/0218 (28/06/2013)**

sur la base de **ETAG-001-2,**

l'organisme d'évaluation technique **0679-CPR** a réalisé selon **Système 1**

- i. La détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit;
- ii. Une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine;
- iii. Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine selon Système 1.

9. Performances déclarées:

<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Méthode de dimensionnement</b>	<b>Performance</b>	<b>Spécification Technique Harmonisée</b>
Résistance caractéristique en traction	<b>Annexe C TR 020</b>	<b>ETA-07/0218 Annexe 4 ETA-07/0218 Annexe 7</b>	<b>ETAG 001-1,2</b>
Résistance caractéristique en cisaillement	<b>Annexe C TR 020</b>	<b>ETA-07/0218 Annexe 6 ETA-07/0218 Annexe 8</b>	
Distances d'entraxes et bord de dalle minimum	<b>Annexe C TR 020</b>	<b>ETA-07/0218 Annexe 3 ETA-07/0218 Annexe 7</b>	
Déplacement à l'état limite de service	<b>Annexe C TR 020</b>	<b>ETA-07/0218 Annexe 6 NPD</b>	

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: --

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par::

Krauchenwies-Ablach, 01/07/2013

**Christoph DIETZ**  
Head of application technology

